MODÈLE 011 | AUTHENTICITÉ ET EXPERTISE | CERTIFICAT

Certificat **d'authenticité**

Document signé par l'auteur ou un expert qui atteste qu'une œuvre est authentique et la décrit précisément pour permettre de l'identifier.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Il accompagne l'œuvre lors d'une vente, d'une succession ou d'un prêt. Délivré par l'artiste lui-même ou par un expert agréé, il garantit que l'œuvre est bien de l'auteur indiqué. Il est exigé par les acheteurs, les assureurs et les services chargés de la circulation des biens culturels.

AVANT DE REMPLIR

- Joignez une photographie nette de l'œuvre entière et du détail de la signature : elle relie le certificat à l'objet décrit sans ambiguïté.
- Décrivez les dimensions, la technique et les inscriptions avec précision ; un certificat trop général ne permet pas d'identifier l'œuvre en cas de litige.
- Faites signer le certificat par l'artiste lui-même s'il est vivant ; à défaut, recourez à un expert agréé et mentionnez son numéro d'agrément.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ

Je soussigné(e) [Nom et prénom], en qualité de [Artiste auteur de l'œuvre / Expert agréé n° [Numéro]], domicilié(e) à [Adresse], certifie ce qui suit.

Identification de l'œuvre

- Titre : [Titre de l'œuvre]
- Auteur : [Nom de l'artiste]
- Année ou période de réalisation : [Date]
- Technique et matériaux : [Technique]
- Dimensions : [Hauteur x Largeur x Profondeur] cm
- Signature et inscriptions : [Emplacement et libellé]
- Numéro d'inventaire ou de série : [Numéro] (exemplaire [x] sur [y] si l'œuvre est tirée en série)

1. L'œuvre décrite ci-dessus est une œuvre originale de [Nom de l'artiste].
2. Elle [a été réalisée par l'artiste / lui est attribuée avec certitude sur la base des éléments suivants : [Éléments]].
3. Elle est reproduite sur la photographie jointe, qui fait partie intégrante du présent certificat.
4. Elle a pour propriétaire actuel [Nom du propriétaire].
5. Historique connu : [Expositions, publications, anciennes collections].

Mention obligatoire. Ce certificat n'est valable que pour l'œuvre décrite ; il ne peut être transféré sur une autre œuvre. Toute altération du document le rend nul.

Précisions de rédaction. Lorsque l'œuvre fait partie d'une série numérotée, le certificat mentionne le numéro de l'exemplaire et le tirage total. Pour une œuvre non signée, indiquez les éléments qui fondent l'attribution : provenance, technique, comparaison avec des œuvres connues. Le certificat est établi en un original remis au propriétaire et une copie conservée par son auteur.

Précisions de rédaction. Un duplicata n'est délivré que sur demande motivée du propriétaire et porte la mention « duplicata » ainsi que la date de la première délivrance. Le certificat suit l'œuvre en cas de revente et doit être remis à l'acquéreur avec elle.

Fait à [Lieu], le [Date].

Signature de l'auteur ou de l'expert (nom, qualité, cachet éventuel)

Photographie de l'œuvre : [Collée ou jointe]

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant